



LES AVANT-MONTS
Communauté de communes
OUEST HÉRAULT

Service Eau et Assainissement
ZAC de l'Audacieuse 34480
MAGALAS

04.67.80.70.45 eau@avant-monts.fr

SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT



ATTESTATION CONJOINTE DE RELEVÉ DE COMPTEUR D'EAU

N° de contrat Adresse branchement :

Le territoire rencontre des problématiques de logement dégradés, parfois loués dans de mauvaises conditions. Afin de remédier à cette situation, un permis de louer est instauré depuis le 1^{er} janvier 2022.

Les propriétaires bailleurs ou les agences immobilières en charge d'un logement situé dans un périmètre défini devront déposer en mairie une demande d'autorisation de louer lors d'une nouvelle mise en location ou d'un changement de locataire. Les baux en cours et les locations saisonnières ne sont pas concernés.

Renseignements complémentaires (*périmètre et zonage) : Service Urbanisme 06.47.45.61.44

Communes concernées :

Causses et Veyran, Gabian, Magalas, Montesquieu, Murviel les Béziers, St Genies de Fontedit, Thézan les Béziers.

PROPRIETAIRE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Mail :

Tél :

ANCIEN LOCATAIRE

NOUVEAU LOCATAIRE

Doit contacter les Avant monts pour ouverture du contrat d'eau

Nom Prénom :

Nom Prénom :

Tél :

Tél :

Mail :

Mail :

Nouvelle adresse (**OBLIGATOIRE**) :

Adresse de facturation (si différente du branchement):

RELEVÉ INDEX DU COMPTEUR D'EAU

Date du changement de locataire : _____

INDEX : _____

Le : _____

Signature propriétaire :

Signature locataire :